



Total
Mai 2021

**Rapport d'assurance indépendant sur l'attribution du label « Total
Ecosolutions » à la solution « Centrale Eolienne en Champagne
Conlinoise »**

EY & Associés



Total

Mai 2021

Rapport d'assurance indépendant sur l'attribution du label « Total Ecosolutions » à la solution « Centrale Eolienne en Champagne Conlinoise »

A la suite de la demande qui nous a été faite, nous avons effectué des travaux visant à exprimer l'assurance raisonnable que la solution « Centrale Eolienne en Champagne Conlinoise », dont la description figure sur le site www.total.com¹ et dans la fiche externe en date du 05 mars 2021, a obtenu le label « Total Ecosolutions » conformément au référentiel « Total Ecosolutions » version 7 du 11 janvier 2021 (ci-après dénommé « le Référentiel ») ; ce Référentiel, téléchargeable sur le site www.total.com¹, a été établi sur la base des normes ISO 14020 et ISO 14021 et a fait l'objet d'une revue externe préliminaire qui a donné lieu à l'établissement d'un rapport indépendant sur sa conception, rapport également consultable sur www.total.com¹.

Nos travaux ont été menés conformément au standard international ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) de l'IFAC (International Federation of Accountants). Il appartient à la société Total de mettre régulièrement à jour le Référentiel, d'en assurer la mise à disposition auprès des utilisateurs internes et des tiers, et d'appliquer le Référentiel. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une opinion sur l'attribution du label « Total Ecosolutions » à la solution « Centrale Eolienne en Champagne Conlinoise ».

Nature et étendue des travaux

Pour exprimer notre opinion, nous avons mis en œuvre les diligences suivantes :

- Nous avons apprécié la cohérence, la précision, la clarté, l'objectivité, le caractère exhaustif et la pertinence du Référentiel et des éléments du dossier-type d'attribution de label des produits et services « Total Ecosolutions ».

¹ Adresse exacte : www.ecosolutions.total.com

- Nous avons conduit des entretiens avec les personnes en charge de l'élaboration du dossier d'attribution du label, analysé la documentation disponible visant à justifier les méthodes d'évaluation de l'impact global sur l'environnement et de la comparaison avec le service de référence. Nous avons également examiné les comptes rendus et validations du comité de labellisation et du comité de direction « Total Ecosolutions » afin d'identifier les éventuels risques d'écart par rapport au processus d'attribution de label défini dans le Référentiel. Cependant, le périmètre des travaux n'inclut pas la vérification des données sources utilisées pour les calculs.

Ces travaux ont été réalisés par nos équipes spécialisées en matière d'environnement et de développement durable.

Informations ou explications

- Le Référentiel vise à définir les règles d'attribution du label « Total Ecosolutions », l'organisation et les responsabilités, les modalités d'évaluation du niveau de performance environnementale, de vérification de la conformité au Référentiel, de communication interne et externe ainsi que les règles de gestion de la documentation, conformément aux exigences des normes ISO 14020 et ISO 14021.
- La solution « Centrale Eolienne en Champagne Conlinoise » est une centrale éolienne on-shore d'une capacité de 17,4 MW opérée par Total, dont la production d'électricité renouvelable estimée est de 43 326 MWh/an. 5 éoliennes équipées de turbines Vestas V126-3.45 MW composent cette centrale.
- L'évaluation de la performance environnementale et sanitaire de la solution « Centrale Eolienne en Champagne Conlinoise » est réalisée par comparaison, pour un service rendu équivalent, avec le mix électrique français de 2016 composé d'énergie nucléaire (72,3%), d'énergies renouvelables (19,1%) dont l'éolien (3,9%) et d'énergies fossiles (8,6%) en absence de la centrale éolienne.
- L'évaluation de la performance environnementale de la solution « Centrale Eolienne en Champagne Conlinoise » a été réalisée sur la base d'une analyse de cycle de vie, sur l'ensemble du cycle de vie et en tenant compte de la durée d'exploitation de 20 ans, pour quantifier la réduction d'émissions de gaz à effet de serre.
- L'unité fonctionnelle considérée est « Produire 1 kWh d'électricité distribuée au réseau national pendant 20 ans d'opération ».
- Le gain significatif retenu et validé par le Comité de Direction « Total Ecosolutions » est une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 88%, par rapport à la solution de référence.

Opinion

A notre avis, la solution « Centrale Eolienne en Champagne Conlinoise » a reçu le label « Total Ecosolutions », dans tous ses aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 17 mai 2021

EY & Associés



Christophe Schmeitzky
Associé Développement Durable